

à Montreuil, le 8 novembre 2021

Monsieur Jean-Michel BLANQUER  
Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports  
110 rue de Grenelle  
75357 PARIS 07 SP

Lettre Recommandée avec AR

**Objet** : Préavis de grève

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983, je vous informe que la FNEC FP-FO dépose un préavis de grève le jeudi 18 novembre 2021.

Ce préavis couvre les personnels psychologues de l'Education nationale qui seraient amenés à faire grève à l'appel de la Convention Nationale des psychologues.

La FNEC FP-FO appellera donc les PsyEN à se mettre grève et à monter à Paris le 18 novembre.

En effet, la FNEC FP-FO refuse les attaques répétées du gouvernement sur les psychologues, dont les PsyEN font partie, en particulier sur le soin psychique pour tous et rappelle son attachement à la liberté des pratiques des PsyEN.

Ainsi, la FNEC FP-FO revendique le retrait de l'arrêté du 10 mars 2021 « relatif à la définition de l'expertise des psychologues » qui n'autorise plus la pluralité des approches psychologiques mais instaure une vision unique de l'évaluation des enfants présentant certains troubles du développement. La FNEC FP-FO refuse aussi la mise en cause des missions et du cadre statutaire d'intervention des PsyEN. Elle revendique le retrait du projet de loi du 7 avril 2021 visant la création d'un ordre des psychologues, ainsi que l'annulation des modifications du Code de l'Education du 26 avril 2021 transformant les PsyEN en personnels de santé, avec comme conséquence d'être soumis à l'obligation vaccinale.

Nous exigeons l'abrogation de la loi du 5 août 2021 et nous n'acceptons aucune sanction, aucune retenue de salaire pour les personnels concernés.

Nous demandons la création des postes de PsyEN, de médecins et de personnels infirmiers qui manquent partout. Nous revendiquons l'augmentation du nombre de places en établissements médico-sociaux pour prendre en charge les élèves en difficulté, en situation de handicap ou à besoins particuliers.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma parfaite considération.

Clément POULLET, Secrétaire Général de la FNEC FP-FO

